

Le Gret Guinée recherche « **Un.e responsable concertation territoriale dans le cadre du projet "Mise en protection du paysage des mangroves de Konkouré » financé par l’Union Européenne dans le cadre du programme NaturaGuinée**

Fondé en 1976, le Gret est une ONG internationale de développement qui agit du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Dans plus de 28 pays, ses professionnel.le.s interviennent sur une palette de thématiques afin d’apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire. Il combine actions de terrain avec des activités d’expertise, de contribution aux politiques publiques et de capitalisation/diffusion de références.

Depuis les années 1990, le Gret intervient en Guinée dans des secteurs essentiels tels que la sécurité alimentaire, l'environnement, la santé et l'entrepreneuriat, contribuant ainsi à relever les défis majeurs de la lutte contre les inégalités et la pauvreté. La réouverture de sa représentation en Guinée, en février 2021, reflète l’engagement renouvelé du Gret à apporter des solutions pérennes et structurantes en faveur du développement durable dans le pays. Pour en savoir plus sur le Gret : [www.gret.org](http://www.gret.org)

## Contexte du projet

Le paysage des mangroves de Konkouré, situé dans la préfecture de Dubréka, à proximité de Conakry, représente une zone stratégique pour la conservation environnementale. Les écosystèmes de mangroves jouent un rôle crucial dans l’adaptation aux impacts de celui-ci en Basse-Guinée, en offrant des solutions telles que la protection contre l’érosion côtière et les intrusions marines. Ces écosystèmes sont cependant soumis à de fortes pressions anthropiques (qui limitent leur résilience aux changements climatiques : l'exploitation intensive du bois pour le chauffage associé localement à la saliculture, le fumage de poisson et l'étuvage du riz pour les besoins de la population de Conakry. La riziculture et le maraîchage non aménagés accentuent la dégradation de l’écosystème et de ses ressources, tout comme certaines techniques de pêche destructrices et la multiplication incontrôlées d’aménagements associés à l’expansion urbaine. Par ailleurs, la pollution plastique, les pratiques d'assainissement inadéquates et les problèmes de santé publique, tels que les maladies cutanées et la trypanosomiase, aggravent la vulnérabilité des populationsriveraines. L’aménagement hydroélectrique de Garafiri a également modifié l’hydrologie locale, avec diverses répercussions sur les principales activités économiques.

Identifié dès 1992 comme site RAMSAR, ce paysage comprend environ 90 000 hectares de mangroves, soit un tiers des mangroves littorales de Guinée. Malgré quelques initiatives passées, comme le schéma d'aménagement de la baie de Sangareya financé par l’Union européenne dans les années 1990, peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre. Aujourd’hui, dans le cadre de la vision Grand-Conakry 2040, , la nécessité d’une mise en protection rapide est réaffirmée. Le ministère de l’Environnement et du Développement Durable (MEDD) propose ainsi la création d’une aire protégée intégrant les mangroves de Konkouré dont la délimitation et le statut seront à définir au cours du projet.

Toutefois, leur mise en protection entraînera des restrictions d’usage pour les populations riveraines, particulièrement pour les segments les plus dépendants des ressources naturelles. Il est donc impératif d’inclure ces communautés dans des programmes de compensation et des actions de développement afin d’assurer une gestion durable et équitable de ce paysage unique.

L’action « Mise en protection du paysage des mangroves de Konkouré » a pour objectif général l’amélioration des conditions de vie des populations riveraines (en particulier les femmes et les jeunes) et de l’état de conservation et de protection de la biodiversité du paysage des mangroves de l’estuaire du Konkouré.

Pour atteindre cet objectif global, l’action vise spécifiquement à :

* OS1 : Améliorer la conservation du paysage grâce à l’achèvement du processus de création d’une aire protégée (AP), et à la mise en place des conditions nécessaires à une gestion effective ;
* OS2 : Identifier les opportunités économiques pour les communautés riveraines du paysage, améliorer les revenus des ménages et renforcer leur adaptation au changement climatique ;
* OS3 : Améliorer la gouvernance territoriale du paysage au travers de la mobilisation communautaire, de la sensibilisation, et de l’élaboration d’outils de planification territoriale.

L’action aura pour effets de réduire les pressions anthropiques sur les mangroves (Effet 1), d’accroître la part des revenus des ménages issue d’une gestion durable des ressources (Effet 2), et d’assurer une gestion inclusive des ressources en faveur notamment des femmes et des jeunes (Effet 3).

Financé par l’Union européenne à hauteur de 3 millions d’euros, l’action a démarré le 15 janvier 2025, pour une durée de 48 mois.

## Le consortium

Trois ONG sont partenaires dans la mise en œuvre de ce projet : le Gret, Eclosio et Guinée Écologie. Le Gret assumera la fonction de chef de file du consortium. Il copilotera avec Guinée Ecologie la concertation, la planification territoriale et la définition des règles de gestion. Il assurera la réalisation des diagnostics filières et institutionnels ainsi qu’un appui spécifique à des filières prioritaires existantes. Le Gret appuiera Eclosio sur les sujets des financements innovants et de l’évaluation des services environnementaux.

Acteurs en appui aux mangroves guinéennes depuis plusieurs années, Eclosio et Guinée Ecologie interviendront dans l’élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) et du Mécanisme de gestion des plaintes (MGP), le renforcement des agents de l’Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), les activités de sensibilisation, l’application de la loi et la mise en œuvre du volet économie verte (filières émergentes) dans le prolongement d’appuis/d’outils déjà initiés et déployés en Guinée.

Avec l’appui de Birdlife, Guinée Ecologie coordonnera les activités de monitoring écologique (niveau de référence).

## L’équipe du projet

L’équipe du projet est composée de : un.e chef.f.e de projet national (Gret), 2 coordinateur.rice.s techniques (Eclosio et Guinée Écologie), 6 responsables thématiques/techniques chargé.e.s des activités (3 Gret et 3 Eclosio), 7 animateurs.rice.s (5 Gret et 2 Guinée Écologie). L’équipe de soutien est constituée d’un.e comptable (Gret), d’un.e logisticien.ne (Gret) et d’un chauffeur (Gret). L’ensemble de l’équipe projet bénéficiera d’appui institutionnel, technique, administratif et financier ainsi qu’en communication, de la part des bases arrière du Gret, d’Eclosio et de Guinée Ecologie.

## Descriptif de la mission

Le.la responsable de concertation territoriale, sous la supervision du / de la Chef.fe de projet. Il.elle aura notamment les missions et tâches suivantes :

* **Contribution au processus de reconnaissance de l’aire protégée (piloté par Guinée Écologie)**
* Participer au dialogue avec les parties prenantes et autorités afin de bien s’assurer du bon alignement du projet avec l’administration du MEDD tout au cours du processus d’instruction, y compris le processus d’expertise juridique pour l’identification du régime de protection approprié) ;
* Suivre la définition des cibles de conservation (état de référence, système de suivi écologique) ;
* Piloter (avec Eclosio) l’étude sur la valeur des services écosystémiques associés aux mangroves et faire le lien avec les autres diagnostics réalisés dans le cadre du projet (filières, écotourisme, usage des terres) ;
* Participer activement à mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires à la reconnaissance officielle de l’aire protégée.
* **Co-construction du cadre de gouvernance de l’aire protégée**
* Conduire et animer la consultation et mobilisation communautaire via la mise en place de Cadres Locaux de Concertation (CLC), avec Guinée Écologie ;
* Piloter la réalisation de la cartographie participative, en collaboration avec le responsable SIG, et contribuer à l’élaboration des plans d’utilisation des terres, et animer l’exercice de planification participative de la future aire protégée ;
* Animer un dispositif de suivi-réflexif pour préparer et discuter la mise en place des structures locales de gestion de l’aire protégée ;
* Appuyer, avec Guinée Écologie, la mise en place des Structures Locales de Gestion (SLG) au terme de la phase de consultation préparatoire, et valider et soumettre aux autorités les propositions sur la délimitation de l’aire protégée, son zonage et sa structure de gouvernance ;
* Piloter l’élaboration du PAG (avec l’appui d’un consultant) sur la base des études et diagnostics réalisés dans le cadre du projet, et de nouvelles consultations ;
* Animer l’atelier de validation officielle par les autorités du PAG.
* **Intégration des objectifs de gestion de l’aire protégée dans les outils de planification territoriale**
* Conduire une revue des PDL existants, évaluer les enjeux de mise à jour au regard (1) des activités de diagnostics conduites (2) du zonage de l’aire protégée (3) des priorités locales en matière de filières vertes, et (4) de la dernière version révisée du guide méthodologique de l’ANAFIC ;
* Animer les consultations publiques de discussion de l’intégration de ces enjeux et de révision des PDL ;
* Soumettre les PDL révisés aux autorités compétentes ;
* Conduire un atelier de fin de projet pour présenter l’ensemble des productions, contribuant à l’atteinte des objectifs de protection de l’environnement inscrits dans le Schéma Directeur d’Urbanisme du Grand Conakry.
* **Accompagnement des équipes, suivi-évaluation et reporting**
* Accompagner les 5 animateurs.rices du Gret dans la définition, la planification et la mise en œuvre des activités de concertation sur la cartographie, d’élaboration du PAG et d’actualisation de PDL ;
* Assurer la supervision et le contrôle qualité des activités mises en œuvre par les parties prenantes associées au Gret (enquêteurs, consultants, ONG locale ou nationale, services de l’Etat...) ;
* Contribuer à la conception du dispositif de collecte et de consolidation des données. Alimenter le journal de bord du projet (capitalisation au fil de l’eau) au travers de discussions avec les partenaires ;
* Centraliser les données de suivi et les transmettre mensuellement au / à la chef.fe de projet, pour la rédaction des rapports du projet.

## Profil recherché

* Titulaire d’un diplôme universitaire dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, de l’agriculture, de la planification et de l’aménagement territorial, en géographie ou disciplines connexes ;
* Connaissances et expérience avérée en planification de l’usage des terres et des ressources naturelles et d’appui à des comités de gestion de terroirs villageois (méthodologie, animation, suivi-évaluation) ;
* Expérience minimum de 2-3 ans dans un poste similaire ;
* Connaissance/expérience dans la gestion des écosystèmes de mangroves (dans la zone d’intervention du projet serait un plus) ;
* Maitrise des logiciels de base (Suite Office), la maîtrise opérationnelle des outils Kobo et SIG serait un plus ;
* Pratique courante du français, et des langues locales (Soussou, Malinké, Poular), et bonne aptitude de communication ;
* Fortes capacités d’analyse, de synthèse et de rédaction ;
* Aptitudes manifestes en communication et animation ;
* Créativité et autonomie dans le travail ;
* Rigueur et sens de l’organisation ;
* Souplesse et adaptation, ouverture d’esprit à d’autres cultures.

## Conditions et durée

Contrat à Durée Déterminée (CDD) de droit guinéen d’1 an, renouvelable, assorti d’une période d’essai de 3 mois.

Poste basé à Dubréka, avec des déplacements à Conakry et dans la zone d’action du projet.

Salaire : Selon la grille salariale du Gret en Guinée.

Démarrage envisagé : Dès que possible, idéalement à partir du 1er mars 2025.

## Modalités de soumission des dossiers

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 24 février 2025 à l’adresse accueil.guinee@gret.org avec comme objet du mail : “**Responsable concertation territoriale - NaturaGuinée Konkouré** ”.

**Seul.es les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté/es pour passer un entretien - Merci de ne pas téléphoner.**

*Le dépôt de candidature est gratuit. Toute demande de contribution financière s’apparenterait à une fraude. Merci de ne jamais y répondre.*

*En raison du caractère urgent du recrutement, le Gret se réserve le droit de traiter les dossiers au fur et à mesure de leur réception et de contacter des candidat.e.s avant la date limite de candidature.*

*Le Gret s’engage pour les personnes en situation de handicap et lutte activement contre toutes les formes de discrimination. Cette offre est ouverte à toutes les personnes présentant le profil recherché*.